



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 018 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 17 février 2005

Président

M. Pablo Rodriguez

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 17 février 2005

• (0910)

[Français]

Le président (M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.)): Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue. Nous poursuivons notre travail, qui porte en partie sur l'impact du Plan d'action pour les langues officielles, communément appelé le plan Dion, sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

[Traduction]

Nous avons le plaisir d'avoir avec nous ce matin des représentants de l'organisme Canadian Parents for French. Merci d'être venus.

[Français]

Ils vont d'abord faire quelques remarques d'ouverture. Par la suite, nous passerons aux questions et aux discussions comme nous le faisons d'habitude.

[Traduction]

Je vous souhaite la bienvenue une fois de plus et je vous cède la parole.

Mme Trudy Comeau (présidente, Conseil d'administration, Canadian Parents for French): Bonjour, monsieur le président et honorables membres du comité. Au nom de tous les membres de la Canadian Parents for French (CPF), je remercie le comité de nous permettre de faire état publiquement de nos réserves sur le document fédéral intitulé Plan d'action pour les langues officielles.

Depuis sa création en mars 2003, la CPF a publiquement appuyé cette initiative, car nous estimons réaliste l'objectif consistant à doubler la proportion de diplômés de l'enseignement secondaire dotés d'une connaissance fonctionnelle de leur deuxième langue officielle avant 2013. Ce projet est important pour nos membres et, en fin de compte, pour nos enfants et les possibilités d'apprentissage qui leur sont offertes.

La CPF se réjouit du financement fédéral de l'enseignement en français, langue première, mais cela ne constitue qu'une partie du développement dans le domaine de l'éducation. Nous voudrions traiter ici des possibilités d'apprentissage du français langue seconde pour les étudiants canadiens.

Le gouvernement fédéral n'a pas reconduit les protocoles d'accord et les ententes bilatérales du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) avec les ministres de l'Éducation des provinces et des territoires. Nous nous inquiétons parce que les résultats des négociations devraient conduire à des améliorations dans l'enseignement de la langue seconde et, en dernier lieu, permettre d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan d'action.

Nous souhaiterions voir le gouvernement fédéral mettre en oeuvre quatre recommandations : de la transparence dans la distribution du financement; la présentation chaque année d'un rapport provisoire sur les résultats accomplis par chaque ministère de l'Éducation; une

reddition de comptes dans la mise en oeuvre subséquente du plan d'action; la participation des parents au processus décisionnel.

Nous nous présentons devant vous aujourd'hui en tant qu'association de parents bénévoles regroupant plus de 21 000 membres. La Canadian Parents for French, créée en 1977, a été fondée à l'origine par des parents anglophones qui voulaient augmenter le taux de réussite des étudiants dans les programmes de français langue seconde. Aujourd'hui, nos membres continuent à accueillir les parents anglophones mais aussi les Canadiens dont la première langue n'est ni l'anglais ni le français.

La Canadian Parents for French est un réseau national dont les chapitres représentent chaque province ou territoire et collectivité, sous la direction de parents bénévoles. La CPF accorde beaucoup de valeur au français, en tant que partie intégrante du Canada, et elle se consacre à la promotion et à la création de possibilités d'apprentissage du français langue seconde pour les jeunes Canadiens. Au nombre de ces possibilités de français langue seconde, citons les programmes de cours immersifs en français, les programmes de langue seconde de base ou les programmes de français élémentaire, ainsi que les autres programmes de français de base.

Les membres de la CPF ont montré qu'ils pouvaient travailler de manière productive non seulement avec les gouvernements, mais aussi avec les commissions et les conseils scolaires, ainsi qu'avec les écoles, les organisations nationales et les autres intervenants de l'éducation. En partenariat avec le Commissariat aux langues officielles, le ministère du Patrimoine canadien et le Bureau du Conseil privé, nous avons tenu un symposium sur les langues officielles en mars 2004. Y ont participé des personnes des domaines de l'éducation, du sport, des arts, de la culture et des affaires et elles ont discuté des défis et stratégies concernant l'objectif de 2013.

À titre de suivi, les consultations des intervenants de la CPF, qui ont été tenues dans l'ensemble du Canada, ont montré que les intervenants du français langue seconde sont décidés à fournir des recommandations et des stratégies pour aider le gouvernement fédéral à atteindre l'objectif de 2013. L'une des stratégies énoncées tenait à l'établissement de normes de compétence en français langue seconde pour les étudiants. Cet aspect fait actuellement l'objet d'un examen par le conseil d'administration de la CPF. Les normes signifieront des résultats différents pour les diplômés des différents programmes disponibles de français langue seconde.

Parmi les autres recommandations, citons : l'étude d'autres modèles de prestations de base du français pour améliorer les résultats en langue française; l'offre de possibilités accrues de continuer les études de français langue seconde au niveau du postsecondaire, y compris dans les programmes des collèges communautaires et professionnels axés sur la carrière; l'élaboration de normes de compétence nationales pour les enseignants de français langue seconde.

Nos rapports de recherche annuels sur l'état de l'enseignement du français langue seconde au Canada ont fourni de l'information factuelle que les parents peuvent utiliser dans leurs choix importants. Avec ces rapports, nous pouvons aussi fournir des renseignements précieux et pertinents aux décideurs sur l'amélioration des programmes de français langue seconde.

À l'appui du plan d'action et de ses objectifs, le rapport de 2004 intitulé L'état de l'enseignement du français langue seconde au Canada a porté sur les stratégies potentielles qui pourraient servir à atteindre l'objectif de 2013, notamment des autres programmes de français langue seconde de base. Nous continuerons à promouvoir les conclusions auprès des intervenants de l'éducation qui s'occupent de l'enseignement du français langue seconde.

La Canadian Parents for French réclame de la transparence dans la répartition des 137 millions de dollars ciblés pour l'enseignement de la langue seconde. Le gouvernement fédéral doit préciser la responsabilité comptable des ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux, avec les commissions et conseils scolaires et les écoles.

Les parents sont prêts à collaborer avec le gouvernement fédéral pour établir des formats de rapports aux paliers provinciaux ou territoriaux et à ceux des commissions et conseils scolaires et des écoles. L'attribution des fonds et leurs désignations ultimes doivent être surveillés.

Avec la mise en oeuvre de politiques qui garantissent la transparence, l'information sur le financement sera facilement accessible pour les éducateurs et les contribuables canadiens. Si l'on veut voir des changements se produire au niveau des salles de classe, nous rappelons qu'il est important de signer les protocoles d'accord et les ententes bilatérales.

À la réception des fonds du plan d'action, un rapport provisoire annuel sur les progrès réalisés dans l'enseignement du français langue seconde devrait être fourni par chaque ministère de l'Éducation. Entre autres, ces rapports devraient énoncer les programmes de français langue seconde qui reçoivent des fonds, et comment ceux-ci sont touchés.

Les ministères, les commissions et les conseils scolaires, et les écoles, doivent rendre des comptes à la collectivité qu'ils desservent et aux enfants qu'ils éduquent. La reddition de comptes pour la mise en oeuvre du plan d'action dépasse les aspects financiers. Il est essentiel de garantir l'intégrité et la qualité des programmes.

La CPF, en collaboration avec les différents intervenants y compris les étudiants, les parents, les professeurs, les chercheurs et les fonctionnaires, a mis en évidence 32 critères nationaux pour avoir des programmes de français langue seconde de qualité, notamment des politiques ou lignes directrices de français langue seconde, provinciales ou territoriales, fondées sur une recherche crédible; une définition et un suivi du nombre d'heures d'enseignement effectif; une garantie de l'offre de programmes de français langue seconde au niveau postsecondaire pour que les étudiants continuent leur apprentissage linguistique; un encouragement aux approches novatrices et une évaluation de la capacité à augmenter le niveau de compétence; une garantie que des programmes de français langue seconde sont offerts à tous les étudiants, y compris à ceux des régions rurales et qui ont des besoins spéciaux.

La participation des parents au processus décisionnel est surtout critique quand le plan d'action est mis en oeuvre. La CPF est en mesure de fournir un point de vue pancanadien sur l'état du français langue seconde, ce qui aidera à accélérer la signature des ententes. La raison pour laquelle nous demandons à être inclus dans le

processus tient à notre préoccupation de voir la signature retardée. En tant que parents, nous demandons respectueusement de pouvoir exprimer notre point de vue sur la question.

À la page 71 du plan d'action, l'une des responsabilités énoncées consiste à imposer que les communautés minoritaires et autres intervenants clés soient consultés au moins une fois l'an. Qui sont les intervenants les plus importants à part nos enfants dans le milieu de l'éducation? Nous estimons que nous, les parents, nous sommes les décideurs clés, car c'est nous qui déterminons, tôt dans le processus, le type d'éducation que nous voulons faire donner à nos enfants. Par conséquent, le fait de ne pas nous inclure dans le processus actuel est une omission grave de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Nous arrivons presque à la date anniversaire de deux ans pour notre plan d'action, et il n'y a toutefois pas de cadre officiel de prévu pour garantir que l'enseignement du français langue seconde est pleinement appuyée et améliorée au niveau de l'école. C'est avec cette date en vue que nous nous inquiétons du retard dans la signature des ententes bilatérales et des protocoles d'accord pour le Programme des langues officielles dans l'enseignement avec les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux.

Les 21 000 membres et plus de la Canadian Parents for French ont salué le Plan d'action pour les langues officielles et lui ont apporté un soutien public. Nous avons amorcé et implanté des initiatives afin de remplir cet objectif. Le temps est venu maintenant pour le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires de faire la même chose. Nous prions le gouvernement fédéral de tenir compte des recommandations suivantes pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour les langues officielles : de la transparence dans la distribution du financement; la présentation chaque année d'un rapport provisoire sur les résultats accomplis par chaque ministère de l'Éducation; une reddition de comptes dans la mise en oeuvre subséquente du plan d'action; et la participation des parents au processus décisionnel.

En tant que parents, mis à part nos enfants, nous sommes les intervenants les plus importants. Par le passé, les parents ne faisaient pas partie du processus décisionnel. Le temps est venu de changer cette situation. Les parents sont ceux qui décident, en dernier ressort, du choix des programmes auxquels leurs enfants participeront.

● (0915)

En oeuvrant en partenariat avec les intervenants, comme le gouvernement fédéral, la Canadian Parents for French maintiendra son engagement envers la mise en oeuvre des recommandations sur le français langue seconde qui ont été formulées dans le Plan d'action pour les langues officielles. En tant que parents, il nous incombe de garantir un enseignement du français langue seconde de qualité pour nos enfants : c'est leur droit.

Je remercie le Comité permanent sur les langues officielles d'avoir permis à la Canadian Parents for French de s'exprimer sur l'éducation de nos enfants.

● (0920)

Le président: Merci beaucoup, madame Comeau.

[Français]

Fidèles à notre habitude, nous passons à la période des échanges. Il s'agit d'un premier tour où chacun dispose de sept minutes pour échanger avec nos invités.

[Traduction]

Nous allons commencer par vous, monsieur Vellacott.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Merci.

Je ne vais pas poser mes questions en français, je m'en excuse. J'ai recommencé à prendre des cours de français, mais mes enfants, s'ils étaient ici, pourraient parler français mieux que moi. Nous allons faire de notre mieux aujourd'hui.

J'apprécie le groupe Canadian Parents for French depuis maintenant bon nombre d'années, même quant à la manière dont ce groupe a pris naissance. Vous dites ici au milieu de la première page que le groupe a été fondé à l'origine par des parents anglophones qui souhaitaient que leurs enfants soient avantagés et s'enrichissent en apprenant la langue française. Pour moi, c'est assez fondamental et crucial, car l'organisation est née d'un besoin, d'un désir et de l'esprit d'initiative.

Ce que je veux dire, en termes simples, c'est qu'il n'y a pas eu d'éléments de coercition—et j'ajoute qu'il y a place pour tous les autres groupes qui vont témoigner devant notre comité. C'était vraiment un désir profond. Je comprends aussi que dans les documents que je reçois de Canadian Parents for French, on dit que l'apprentissage d'une deuxième langue est un enrichissement; en fait, nous pourrions même, si possible, ajouter une troisième langue, etc.

Les enfants, dans la première enfance, les années de formation, sont beaucoup mieux en mesure d'apprendre... C'est pour moi beaucoup plus difficile d'apprendre le français... et qui sait les progrès qu'il est possible d'accomplir, quoique pas avec la même rapidité que les jeunes enfants. Je suis très impressionné par mes enfants et par leurs progrès et j'espère qu'ils deviendront vraiment bilingues. Je pense que vous avez un programme tout à fait spécial.

Nous encourageons fortement et continuerons d'encourager tout cela dans nos documents promotionnels, dans les bulletins, etc., en nous appuyant sur les statistiques, les sondages et les études qui montrent que l'apprentissage d'une deuxième langue est extraordinairement enrichissante pour les enfants. Je sais que nous sommes nombreux à réagir et à reculer parfois quand l'élément de coercition entre en jeu, quand c'est en quelque sorte imposé, quoiqu'il y a place pour cela, je ne le nie pas.

Vous avez un merveilleux projet qui peut motiver et qui comporte une foule d'aspects positifs et les succès éclatants sont également merveilleux. En fait, cela me rappelle que je suis un peu en retard car je me suis engagé à écrire un petit article sur notre expérience avec Canadian Parents for French, dont j'ai déjà parlé, pour notre bulletin provincial. J'ai toujours trouvé ces histoires très motivantes; elles encouragent les parents à inscrire leurs enfants aux programmes de camp d'été et à profiter des nombreuses possibilités qui s'offrent.

La seule question que je voudrais vous poser porte sur l'objectif du plan d'action d'une augmentation de 50 p. 100 d'ici une certaine date. Croyez-vous que ce soit un objectif réaliste. Si ce n'est pas réaliste à l'heure actuelle, que faudrait-il pour atteindre cet objectif? L'argent est évidemment un facteur, mais je ne veux pas qu'on me dise seulement qu'il faut de l'argent. Est-ce réaliste? On envisage une augmentation de 50 p. 100 en quelques années à peine. Est-ce réaliste, à votre avis, et je m'adresse à James ou à Trudy?

Mme Trudy Comeau: Nous croyons que ça l'est. Nous utilisons le mot « réaliste », et nous croyons fermement que c'est réalisable. Si l'on examine les statistiques de l'immersion en français et que l'on isole les résultats obtenus par l'immersion en français, on constate un plafonnement. L'un des éléments du plan d'action est justement de revitaliser l'immersion en français. Il y a très peu d'immersion en français tardive dans l'ouest du Canada, et en Ontario cela a plafonné. Dans l'Atlantique, on fait la promotion de l'immersion en

français tardive, et je veux dire par là que l'immersion commence en 6^e ou en 7^e année.

Je voudrais que l'on étudie très attentivement ce qui se passe dans le Canada de l'Atlantique, pour voir pourquoi ces programmes ont tellement de succès, et que l'on encourage les autres provinces à adopter ces programmes. Au cours de mes années chez CPF, j'ai toujours trouvé que ce qui se passe dans les divers coins du pays n'est pas bien connu dans l'ensemble des provinces et territoires. Il y a d'excellents programmes et c'est pourquoi nous sommes très heureux de vous apporter ce point de vue et c'est aussi pourquoi nous avons tenté d'élaborer ce que nous appelons un point de vue pancanadien. Nous croyons vraiment que cet objectif est tout à fait réalisable. Il faut faire la promotion de l'immersion tardive.

Par ailleurs, dans notre dernier rapport, nous avons examiné de très près un autre modèle pour les cours de français de base. C'est un modèle appelé « français intensif », qui consiste à prendre des élèves de 5^e ou 6^e année et de leur donner un bloc intensif d'apprentissage du français, qui représenterait environ la moitié de leur année scolaire. Ils suivent des cours de langue pendant cette année-là, après quoi le curriculum est condensé pendant le reste de la 5^e ou de la 6^e année.

Les résultats obtenus sont très bons. C'est relativement récent. Plusieurs provinces et territoires ont lancé de tels projets pilotes qui ont connu beaucoup de succès. Les parents constatent qu'un tel programme intensif, en plaçant l'enfant dans une salle de classe où tout se passe essentiellement en français pendant la majorité des heures de la journée, fait en sorte qu'après un certain temps, l'enfant apprend à penser en français.

Nos enfants qui sont inscrits au programme de français élémentaire, où ils suivent un cours de 20 ou 30 minutes par jour peut-être quatre ou cinq fois par semaine n'arrivent jamais vraiment à obtenir de leur cerveau qu'il pense dans la langue seconde. C'est pourquoi ces autres programmes de français de base doivent être envisagés très sérieusement. Ce que nous appelons le « goutte-à-goutte », c'est-à-dire 30 minutes par jour, n'est pas un grand succès. On constate que de tels programmes ne produisent pas des étudiants qui peuvent tenir une conversation à la fin de leur 12^e année.

● (0925)

M. Maurice Vellacott: Donc, la réponse à ma question est oui, et c'est assez évident. Les études montrent assez clairement que le français de base ne produit pas les résultats escomptés, même si nous aimerions nous en féliciter. Ce n'est clairement pas le cas.

Mme Trudy Comeau: Non.

M. Maurice Vellacott: Beaucoup d'argent a été investi là dedans alors qu'en fait, nous devrions peut-être investir tout cet argent dans ce que vous appelez le français intensif. Ce serait encore un peu le scénario du français de base, mais ce serait un cours intensif de français.

Quant à l'immersion tardive, avons-nous des données suffisantes là-dessus pour dire de manière concluante que c'est efficace dans notre pays?

Mme Trudy Comeau: Oui, absolument, en particulier dans l'Atlantique. Les quatre provinces de l'Atlantique ont adopté le programme d'immersion tardive avec enthousiasme.

M. Maurice Vellacott: Pourquoi, d'après vous, est-ce le cas? Du point de vue de la pédagogie, pourquoi ce résultat? J'aurais cru que mes enfants avaient un avantage à commencer dès la pré-maternelle pour continuer à la maternelle et ainsi de suite, mais vous dites que c'est tout aussi efficace de commencer beaucoup plus tard à apprendre le français.

Mme Trudy Comeau: Je n'ai pas dit « tout aussi » efficace, mais c'est très efficace.

Jim, pourrais-je vous demander de répondre à cela?

Le président: Monsieur Shea.

M. James Shea (directeur général, Bureau national, Canadian Parents for French): Merci, monsieur le président.

Je voulais seulement aborder la question de l'atteinte de l'objectif, car ces enfants en un sens sont vos enfants; ceux qui sont actuellement en 4^e année vont finir leurs études en 2013. Ce qu'il faut offrir à ces jeunes gens, ce sont des possibilités additionnelles et c'est pourquoi se pose la question du point d'entrée plus tardif. Je pense que ce sont certainement des modèles efficaces pour y arriver.

L'autre question est que nous voulons rejoindre les étudiants du secondaire et du postsecondaire parce que nous avons constaté que les jeunes qui ont commencé leurs études dans un programme d'immersion, pour une raison quelconque, ne poursuivent pas leurs études jusqu'à la fin du secondaire et ne poursuivent peut-être pas jusqu'aux études postsecondaires. Le fait d'offrir de plus grandes possibilités au secondaire et au postsecondaire augmentera certainement le nombre de ceux qui vont participer, ce qui aidera à atteindre l'objectif de 2013.

Pour répondre à la question, je peux dire que nous croyons que c'est réalisable. Des changements importants devront être apportés et c'est pourquoi nous disons dans notre mémoire d'aujourd'hui que nous sommes à la recherche de modèles qui donneront aux jeunes, après le début de leur scolarité, davantage d'occasions de participer. Je pense que c'est la clé de toute l'affaire : des possibilités non seulement d'apprendre mais d'utiliser le français.

[Français]

Le président: Nous poursuivons avec vous, monsieur Clavet.

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président. Bonjour, tout le monde. J'espère que je viens de réveiller les derniers qui n'étaient pas encore réveillés. Je m'excuse de mon retard. Ce n'est pas un manque de respect du Bloc québécois, mais les choses étant ce qu'elles sont... Il y a tellement d'autres choses qui nous tiennent à cœur.

Je vous remercie d'être ici ce matin. J'ai fait mes devoirs. C'est la première fois que je participe au Comité permanent des langues officielles, mais je connais la réalité des communautés francophones et des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

D'entrée de jeu, je veux vous dire que j'applaudis le travail de Canadian Parents for French. Je tiens à livrer un petit témoignage. Une famille du Manitoba a vécu à Thompson pendant 10 ans. Sans Canadian Parents for French, ces gens auraient été assimilés. Ils avaient deux enfants. Pendant ces 10 années, ils se sont inscrits à l'école française par l'entremise de Canadian Parents for French. Ils m'ont livré ce témoignage que je tenais à vous transmettre.

J'ai écouté la présentation de Mme Comeau et j'ai consulté le rapport annuel dans lequel on mentionne le grand défi contenu dans le Plan d'action pour les langues officielles, qui est de doubler le nombre de diplômés des écoles secondaires ayant une connaissance-fonctionnelle du français et de l'anglais. C'est pas mal ambitieux.

Certaines personnes se sont demandé si cela était réaliste. Disons que c'est courageux et ambitieux, mais il y a beaucoup d'obstacles. À ce propos, j'aimerais vous demander si le retard du renouvellement du protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada—qui est échu depuis le printemps 2003, soit depuis deux ans—peut être un problème au chapitre du financement sur lequel repose un schéma comme celui-là. Cet obstacle doit-il être réglé le plus rapidement possible?

Dans votre rapport annuel, il est souvent question de rendre l'enseignement du français de base obligatoire. Allez-vous encore vous employer à en démontrer l'importance?

J'ai également vu dans le rapport un élément que vous pourrez commenter si vous le voulez. Il s'agit d'encourager l'interaction entre les communautés anglophones et francophones.

Parlons de vos recommandations. Commençons par le premier obstacle que j'ai mentionné. L'association Canadian Parents for French veut-elle toujours qu'on encourage l'interaction entre les communautés anglophones et francophones?

• (0930)

[Traduction]

M. James Shea: Monsieur le président, sur la première question, nous reconnaissons tous que l'éducation est de compétence provinciale et il est certain que le ministère du Patrimoine canadien/Canadian Heritage est tenu de conclure une entente avec le conseil des ministres de l'Éducation.

Nous avons exprimé publiquement nos très sérieuses réserves à propos du ministère et du conseil des ministres de l'Éducation parce qu'il y a eu un retard considérable. Nous croyons que c'est obstacle. Il s'est déjà écoulé 23 mois depuis l'adoption du plan d'action. Nous recommandons assurément de prendre des mesures énergiques et importantes et notre président a recommandé d'intervenir par l'intermédiaire du président du conseil des ministres, qui est le ministre de l'Éducation du Québec.

Le deuxième point est la question du rapprochement. Canadian Parents for French a entrepris un important partenariat avec la Commission nationale des parents francophones. Nous avons signé une entente avec eux à Winnipeg à l'occasion de leur congrès annuel. Nous reconnaissons que si nous devons travailler ensemble, pour que les anglophones apprennent le français, il faut que des ressources considérables viennent de la communauté francophone. En un sens, nous tentons d'avoir accès à ces ressources parce que c'est l'occasion de les utiliser.

En même temps, nous respectons la création de commissions scolaires françaises d'un bout à l'autre du pays et nous nous en félicitons. Nous ne sommes pas en conflit. Nous travaillons en partenariat. Récemment, nous avons travaillé avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française pour faire participer des étudiants en immersion de manière complètement intégrée aux Jeux de la Francophonie. Ce que nous recherchons, en fait, ce sont des occasions pour les anglophones d'apprendre et d'utiliser le français. En même temps, sur la question de doubler la proportion des diplômés bilingues, ce défi s'applique aussi aux unilingues francophones autant qu'aux unilingues anglophones. Nous espérons qu'un nombre important de membres de la communauté francophone participeront également au processus en apprenant l'anglais langue seconde.

[Français]

M. Roger Clavet: Dans le rapport annuel, on a identifié un autre grand défi dans plusieurs provinces et territoires, au Québec plus particulièrement. Le défi est de trouver des enseignants qualifiés pour le français langue seconde. Cela devient un problème.

Avons-nous des enseignants du français de base capables d'enseigner le programme de français? Est-ce parce qu'on recrute trop d'enseignants pour les programmes d'immersion qu'il n'y a plus beaucoup d'enseignants du français de base? Est-ce un problème? Est-ce que c'est une des réponses?

• (0935)

[Traduction]

M. James Shea: Ce pourrait être l'une des réponses. Il y a deux ans, Canadian Parents for French a publié un rapport et a exprimé des préoccupations au sujet de la pénurie d'enseignants de français langue seconde partout au pays et c'est certainement l'un des défis, à savoir d'attirer des enseignants. Ce serait bien si nous pouvions avoir des échanges interprovinciaux. C'est plutôt difficile. On peut faire des échanges internationaux, mais c'est assez difficile de faire des échanges interprovinciaux. Nous sommes certainement prêts à travailler en ce sens.

Sur la question de l'enseignement du français élémentaire, la réalité est que dans nos discussions avec l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, on a constaté qu'il y a encore des exemples d'anglophones qui enseignent le français. Cela nous préoccupe énormément parce que nous aimerions que les gens qui enseignent une langue la possèdent complètement. La réalité est que l'on trouve par exemple à l'Université de Saskatchewan des cours de méthodologie de l'enseignement du français qui sont donnés en anglais et nous avons donc de sérieuses réserves quant à la capacité de placer dans chaque salle de classe des enseignants vraiment professionnels.

Et puis l'enseignement en immersion en français est un métier, une spécialité en soi. Il ne suffit pas d'être francophone, par exemple, pour devenir enseignant en immersion en français. Il faut posséder des habiletés particulières pour pouvoir travailler avec une population anglophone et leur apprendre le français.

La question de la qualité des enseignants est bien sûr fonction du nombre d'étudiants et c'est particulièrement le cas dans les petites localités rurales.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Clavet.

Monsieur Godin.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue.

[Traduction]

Je veux vous souhaiter la bienvenue et, comme je l'ai dit à votre arrivée, je tiens à le dire publiquement parce que c'est important. J'ai pris l'avion pour retourner chez moi. Il faut savoir qu'il n'y a pas de vol direct pour Bathurst. J'ai fait Ottawa-Montréal, Montréal-Fredericton, Fredericton-Bathurst. Si j'avais eu un parachute, je serais probablement arrivé à la maison plus vite. Mais pendant mon voyage, c'était intéressant car j'ai rencontré une personne qui me disait qu'il voulait inscrire son enfant en immersion mais qu'il n'y avait pas assez de places.

Je trouve que c'est dommage parce que nous avons deux langues officielles dans notre pays et nous déplorons le fait que les gens ne

veulent pas apprendre l'autre langue. La réalité est différente sur le terrain, comme je le constate aujourd'hui. C'est que les gens veulent apprendre la deuxième langue mais n'ont pas les outils pour le faire.

Je voudrais que vous me disiez quelque chose. Dans votre association, cela arrive-t-il souvent, je veux dire des plaintes de gens qui disent qu'ils veulent envoyer leurs enfants en immersion, ils veulent qu'ils apprennent la deuxième langue? Je sais que vous avez touché un mot de votre difficulté à trouver des enseignants. Est-ce le problème, ou bien est-ce plutôt un problème d'argent? Quel est le vrai problème?

Mme Trudy Comeau: C'est un problème et c'est un grave problème dans plusieurs régions de notre pays. En tant que représentants de la CPF dans nos sections provinciales, nous avons des entretiens avec les représentants de différents districts scolaires et ils nous disent que c'est une question d'argent. En tant qu'organisation, nous n'en sommes pas toujours convaincus, parce qu'il n'y a pas de transparence.

Nous savons que les conseils scolaires, les commissions scolaires reçoivent des fonds par l'entremise du programme d'enseignement des langues officielles. Cet argent est-il investi directement dans les programmes d'enseignement du français? Nous n'en sommes pas certains. Quand nous disons aux responsables des commissions scolaires, « Nous voulons un plus grand nombre de programmes », ils rétorquent, « Nous ne pouvons pas nous le permettre ». Nous demandons alors des chiffres, mais on ne nous les donne pas.

Mais il y a des problèmes partout au pays. Au Labrador, il y a eu un programme d'immersion en français précoce qui a connu énormément de succès, mais il y a un an, le conseil scolaire a dit que ce programme ne serait pas reconduit cet automne. CPF a dénoncé publiquement cette décision.

Dans ce cas particulier, il y a une baisse de la population et les responsables craignent de précariser le programme en langue anglaise, parce qu'il y a beaucoup d'enfants là-bas qui s'inscrivent au programme d'immersion en français. Cela pose des problèmes de répartition des enseignants. Il n'y a qu'un nombre limité d'enseignants compte tenu du budget d'une commission scolaire et l'affaire devient très compliquée. Mais en fin de compte, le conseil scolaire a pris la décision et n'a pas encore changé d'avis. Nous avons jusqu'en septembre et nous continuons de discuter avec eux pour tenter d'obtenir qu'ils s'entretiennent avec leur ministre à Terre-Neuve pour trouver une solution, surtout au Labrador, le long de la frontière du Québec, car il serait dommage de mettre fin à ce programme qui a eu beaucoup de succès.

Nous avons un problème dans la région de Halifax où, dans ce conseil scolaire particulier, on n'a pas vraiment souscrit à la philosophie du bilinguisme, pour autant que nous puissions en juger. Il y a eu beaucoup d'immersion en français, mais les gestes posés depuis deux ou trois ans ont consisté à fermer la seule école d'immersion en français précoce homogène qui comptait 300 élèves dans une école élémentaire. Ils ont scindé ce groupe d'élèves en trois groupes répartis dans d'autres écoles et ont par la suite perdu beaucoup d'élèves qui ont quitté le programme d'immersion. Encore une fois, la CPF est intervenue. Nous avons tenté d'expliquer que ce n'était pas une bonne décision pour les enfants de cette région. La décision a été prise. Nous trouvons que c'est un véritable dilemme en termes de l'administration de beaucoup de nos districts scolaires.

À Vancouver, ils ont des plafonds imposés dans certains de leurs districts scolaires. Ils ont un nombre de places limitées pour les étudiants qui aimeraient s'inscrire en immersion en français et ils procèdent par tirage au sort. Ils pigent des noms dans un chapeau et les gagnants ont la chance de pouvoir étudier en immersion en français.

Cela ne devrait pas exister aujourd'hui au Canada. Toute famille qui veut que son enfant étudie en immersion en français devrait se voir offrir cette possibilité. Notre pays est bilingue. C'est donc...

● (0940)

M. Yvon Godin: À partir de là, de l'enfant qui apprend le français, ce qui est inquiétant, toutefois, c'est que nous avons entendu la semaine dernière le président du syndicat qui nous a dit que dans le secteur public, le gouvernement, au niveau de la supervision de haut niveau... Par exemple, une francophone s'est fait réprimander parce qu'elle parlait français au travail. Imaginez, on l'a réprimandée parce qu'elle parlait français dans un établissement qui est censé être officiellement bilingue.

Voici ce qui m'inquiète. Qu'arrive-t-il du pauvre anglophone qui veut pratiquer son français? Il n'en aura jamais l'occasion. Je voudrais connaître votre opinion sur cette attitude—et ce n'est pas seulement une question d'apprentissage.

Le peu de formation que j'ai eue quand j'ai commencé à parler l'anglais, c'était à l'âge de 16 ans. Je n'aurais jamais acquis le peu d'anglais que j'ai aujourd'hui su je ne l'avais pas pratiqué. Je voudrais vous entendre au sujet de l'attitude dans les bureaux, dans les immeubles qui appartiennent au gouvernement fédéral—c'est là que les deux langues officielles sont reconnues—où l'attitude répandue est que l'on ne doit pas parler l'autre langue. Êtes-vous en faveur de cela?

Mme Trudy Comeau: Non. Nous estimons que s'il y a des gens qui peuvent utiliser leur autre langue, leur deuxième langue, cela devrait absolument être permis.

[Français]

M. Yvon Godin: La commissaire aux langues officielles elle-même a dit qu'on mettait du temps à mettre en oeuvre le plan Dion.

[Traduction]

Cela prend du temps pour appliquer cela, pour le mettre en place. Croyez-vous que l'immersion en français souffrira de ce retard et pourra-t-elle s'en remettre? Le plan doit être appliqué en cinq ans et il s'est déjà écoulé, quoi, un an et demi, et les gens disent qu'ils ne voient aucun résultat. Croyez-vous que cela va vous nuire?

Mme Trudy Comeau: Je ne crois pas que cela va nous nuire, mais nous aimerions vraiment que l'argent commence à débloquer. Nous savons que les provinces ont élaboré des plans.

M. Yvon Godin: Mais encore une fois, vous n'avez pas l'impression que l'argent débloque actuellement et vous n'avez vu aucun changement depuis que le plan a été rendu public.

Mme Trudy Comeau: C'est exact. Nous n'avons vu aucun changement important sur le plan du français langue seconde que l'on puisse attribuer directement au plan. Il y a encore des fonds provenant du Programme des langues officielles dans l'enseignement à l'appui de l'apprentissage du français au Canada, mais à notre connaissance, les 137 millions de dollars qui sont censés donner l'élan, les outils voulus pour atteindre cet objectif, n'ont pas encore été débloqués.

● (0945)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Godin.

Madame Boivin, c'est à vous.

Mme Françoise Boivin (Gatineau, Lib.): Merci, monsieur le président. Accordez-moi cinq secondes pour saluer officiellement une jeune demoiselle, Stéphanie Houle, qui est élève de l'école l'Escalade à Gatineau et qui est aujourd'hui avec nous. Elle est adjointe au Parlement fédéral pour la journée. J'espère qu'on va rendre sa journée excitante. C'est un sujet extrêmement important. C'est plaisant qu'une jeune fille de 10 ans puisse vivre cette expérience.

Je vous salue également. Le nom de votre organisme me plaît: Canadian Parents for French. Quand on est francophone, cela nous encourage et nous remonte le moral. Pour ma part, j'ai toujours cru que le fait de connaître plusieurs langues était extrêmement important.

Cela étant dit, je ne connais pas beaucoup votre organisme. Ma première question sera de vous demander de le situer.

[Traduction]

En quoi consiste Canadian Parents for French? Quelle est votre mission?

[Français]

J'aimerais aussi que vous traitiez de la question des outils d'évaluation.

Je suis originaire du Québec, issue du système scolaire québécois. Je vis le contraire de ce que vos jeunes anglophones doivent vivre un peu partout au Canada. J'ai appris l'anglais à l'école en suivant les cours. Je ne suis pas prête à dire que le fait d'apprendre une langue seconde à l'école ne vaut rien, mais j'avoue que mon anglais—je considère maintenant que je suis bilingue—, je l'ai surtout appris en le pratiquant. Je pense que tout le monde sera d'accord avec moi.

Par contre, je pense que les cours de base sont extrêmement importants, parce qu'ils donnent justement les bases nécessaires pour que, quand on se retrouve dans un milieu anglophone, on soit capable de reconnaître des choses que le professeur nous a apprises en cinquième année, par exemple sur la règle du « ing ».

Vous parlez beaucoup des outils d'évaluation, entre autres dans votre rapport. Il n'existe pas d'outils d'évaluation fiables qui nous permettraient de mesurer de façon uniforme la maîtrise de la langue seconde dans tout le Canada. Je pense que c'est un grand problème. J'aimerais que vous m'en parliez.

J'ai été un peu estomaquée à la lecture de ce livre. En réalité, c'est un peu comme dans notre fonction publique. Si les personnes considèrent qu'elles n'ont pas besoin d'utiliser le français, cette langue n'est pas beaucoup parlée. Les jeunes, lorsqu'ils sont sondés, donnent l'impression qu'ils ne pensent pas qu'ils vont avoir besoin du français. Cela ne doit pas être évident de se lancer dans un programme d'immersion qui est quand même exigeant, à moins d'avoir un besoin ou un goût personnel pour l'apprentissage des langues. Comment fait-on pour motiver ces personnes?

[Traduction]

Mme Trudy Comeau: Merci.

Vous avez commencé par nous interroger sur notre mission. Notre raison d'être est d'offrir aux jeunes Canadiens des possibilités d'apprendre et d'utiliser le français. Quand j'ai adhéré à cette organisation il y a plusieurs années, ma fille est allée à un camp d'immersion en français. Après avoir passé une semaine dans un camp d'immersion en français—c'était un camp d'été, dans les bois, où il fallait nager et jouer à des jeux, sauf que tout se faisait en français—j'ai trouvé extraordinaire de la voir revenir à la fin de la semaine et se mettre à parler en français, après quoi elle a dit : « Oh, j'oubliais, je dois parler anglais maintenant ».

Je vois cela comme une méthode à trois volets. Nous avons des possibilités à l'extérieur de la salle de classe et je pense que c'est là notre force. Quand nous avons commencé, nous préconisons des programmes se limitant à des cours, mais nous nous sommes rendus compte que les élèves devaient utiliser la langue apprise à l'extérieur de la salle de classe. Nous avons donc des camps d'été dans plusieurs provinces. Nous avons des milliers d'enfants qui fréquentent ces camps chaque été. Certains sont des camps de jour pour les jeunes enfants tandis que d'autres sont des camps d'immersion d'une durée d'une semaine.

Nous travaillons aussi étroitement avec la SEVEC pour les échanges d'étudiants. Nous encourageons et appuyons ces échanges, qui permettent de donner à des classes toute entière ou à des enfants individuellement l'expérience de vivre dans un milieu francophone, grâce à un échange.

Nous avons un concours oratoire qui est très réputé partout au pays, le Concours national d'art oratoire. Chaque année, des étudiants depuis la 5^e année jusqu'à la 12^e année préparent des discours. C'est un concours au niveau de l'école, de la région, de la province et enfin au niveau national. Cette année, les étudiants viendront ici à Ottawa à la fin mai pour un concours national. Nous avons aussi fait cela en partenariat avec l'ambassade de France au cours des trois dernières années.

Nous finançons des tournées d'artistes de spectacle. Les étudiants peuvent rencontrer ces artistes de spectacle en tête à tête et converser avec eux, surtout à l'école primaire et intermédiaire. C'est un volet très important des activités de Canadian Parents for French. Et puis il y a le travail de défense des droits que nous faisons quand nous prenons la parole devant des commissions scolaires.

Le troisième volet est la recherche. Depuis cinq ans, nous avons un outil, un document que nous publions. Au cours des cinq dernières années, j'ai acquis la conviction qu'il est nécessaire d'envisager l'éducation en français dans une optique pancanadienne. Comme l'éducation est de compétence provinciale, il se passe trop de très bonnes choses dans le domaine de l'enseignement du français dont on n'est pas au courant dans les autres provinces. Les succès, les excellents programmes qui ont été mis au point dans une région du pays doivent être mieux connus. C'est en partie pourquoi nous avons réalisé ce document et c'est pourquoi nous voulons renforcer le dialogue d'un bout à l'autre du pays. Nous aimerions qu'il y ait uniformité dans la prestation des programmes en français d'un bout à l'autre du pays; nous saurions ainsi que tous nos enfants auront un niveau de base. C'est notre but ultime.

● (0950)

Mme Françoise Boivin: Je vous félicite. C'est excellent. C'est stimulant. Parlez-nous des outils d'évaluation?

Mme Trudy Comeau: Encore une fois, il y a des régions du pays qui ont fait beaucoup de travail là-dessus. La Nouvelle-Écosse a récemment mis au point un outil pour la 9^e année qui a fait l'objet d'un projet pilote et l'on est probablement tout juste en train d'en

établir les résultats actuellement. Est-ce que la Colombie-Britannique est au courant de cela? Probablement pas.

Il y a une étude en cours à la commission scolaire d'Edmonton. Ils travaillent en partenariat pour utiliser les tests de la Commission de la fonction publique et font passer des examens à leurs étudiants qui ont été en immersion en français; ils font une évaluation et une étude.

Nous travaillons avec nos organisations d'enseignants, avec l'ACPLS, c'est-à-dire l'Association canadienne des professeurs de langue seconde. Et il y a aussi une autre organisation appelée l'Association canadienne des professeurs d'immersion, qui est à mon avis un élément tout à fait essentiel en particulier pour promouvoir l'immersion en français. Ils ont également étudié les outils d'évaluation.

Le président: Merci.

[Français]

Merci, madame Boivin.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Lauzon, qui a décidé de partager ses cinq minutes avec M. Poilievre.

[Français]

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

En passant, je vous félicite pour vos efforts et votre travail. Votre organisation est très impressionnante. Vous avez une rude tâche qui vous attend et je vous encourage à poursuivre votre bon travail.

Je suis un peu frustré quand j'examine notre système d'éducation, surtout au chapitre de l'anglais langue seconde ou du français langue seconde, mais surtout dans le cas du français langue seconde, parce que nous passons beaucoup de temps et consacrons beaucoup d'efforts à essayer d'amener les jeunes à se frotter à la langue seconde. Dans la plupart des cas c'est le français. Mon opinion personnelle est que plus nous le faisons à un jeune âge, plus c'est efficace. Et je pense que cela doit se faire par doses massives.

Je suis d'accord avec votre rapport dans lequel on dit que les programmes de base, je crois que c'est comme cela qu'on les appelle, sont loin d'être aussi efficaces que l'immersion. J'ai remarqué que l'on dit dans votre rapport qu'après être passé par le programme scolaire, je pense que seulement un jeune sur dix continue à étudier le français au niveau postsecondaire. Nous consacrons tellement d'efforts à éduquer ces jeunes, après quoi seulement 10 p. 100 d'entre eux poursuivent et finissent par devenir parfaitement bilingues.

Comme mes collègues l'ont dit, j'estime que pour en quelque sorte compléter le système d'éducation, si je veux devenir bilingue, je dois pratiquer ma langue seconde.

Je viens d'une localité où il y a une importante population francophone minoritaire. Les enfants vont à l'école et apprennent la langue, mais ils n'ont pas l'occasion de la pratiquer après l'école, surtout dans les cours d'école. Et vous avez évoqué le problème des enseignants.

Comment pouvons-nous appuyer le système d'éducation de manière à mettre ces étudiants en contact avec, dans mon cas, la culture française, pour qu'ils puissent utiliser à l'extérieur de l'école la langue seconde qu'ils apprennent à l'école?

Avez-vous des idées?

• (0955)

M. James Shea: Monsieur le président, c'est une question valide. Nous croyons que les universités et collèges n'ont pas reconnu la valeur ajoutée d'un jeune homme ou d'une jeune femme qui est bilingue au moment où il ou elle arrive au niveau postsecondaire. Nous constatons que les jeunes prennent des décisions quant à ce qu'ils veulent étudier à l'université et il n'y a aucune valeur ajoutée au fait de pouvoir étudier dans les deux langues. Ils veulent avoir les meilleures notes possibles pour être acceptés à l'université et il n'y a aucun programme qui les accueille en disant « Merveilleux, si vous voulez étudier dans les deux langues... ». Cela commence, mais la réalité est que dans notre prochain rapport sur le français langue seconde, on traitera, non pas exclusivement mais en grande partie, de la question des études postsecondaires, parce que nous croyons que les universités et collèges pourraient en faire beaucoup pour aider les jeunes gens bilingues, les diplômés des écoles d'immersion en français, en leur donnant la possibilité de suivre des cours en anglais ou en français et aussi en prévoyant un système de soutien qui leur permette de poursuivre.

Nous avons constaté dans nos discussions avec les universités que certaines d'entre elles offrent maintenant des bourses. Par exemple, l'Université d'Ottawa offre des bourses à l'Alberta et à la Colombie-Britannique et a en ce moment offert des bourses à

[Français]

notre concours d'art oratoire.

[Traduction]

Donc, certaines universités disent qu'il y a là une valeur ajoutée, mais nous n'avons pas été en mesure de commercialiser cela.

Je tiens à vous dire que les établissements de français langue première le reconnaissent et perçoivent ce groupe de jeunes gens comme un marché potentiel. Nous nous en félicitons.

M. Guy Lauzon: Je comprends cela, monsieur Shea. Mais ce qui m'inquiète, c'est que si nous ne donnons pas aux gens la compétence voulue pour pouvoir parler les deux langues quand ils sont en âge d'aller à l'université, si 90 p. 100 des jeunes n'y vont pas parce qu'ils n'ont pas les aptitudes voulues dans la langue seconde, nous avons un problème.

Ma question est celle-ci : comment faire pour appuyer les enseignants qui leur apprennent la langue seconde dans nos collectivités? Vous avez dit avoir envoyé votre fille à un camp de langue seconde pendant une semaine. Je pense que nous devons en faire plus que cela.

Les enfants vont et viennent. Des représentants d'écoles secondaires francophones m'ont dit que les enfants parlaient anglais dans la cour d'école. Ils rentrent à la maison et ils allument la télé en anglais. Tout se fait en anglais. Évidemment, comme moi, ils vont perdre leur maîtrise du français.

Comment changer cette tendance? Avez-vous réfléchi à cela?

M. James Shea: Eh bien, c'est un défi. Je crois que le mieux que nous puissions faire, c'est de chercher des occasions additionnelles. Par exemple, nous avons un partenariat avec les Jeux de la Francophonie. Cela donne aux jeunes l'occasion de dialoguer en français. Vous avez raison de dire qu'il faut en faire plus. Nous avons des échanges bilingues, des jeunes qui vont à l'extérieur de la province dans d'autres villes, etc.

Je pense que l'on pourrait en faire plus et c'est la raison de notre partenariat avec la Commission nationale des parents francophones. Dans les petites localités, les ressources se trouvent dans les

établissements de français langue première et nous demandons donc un dialogue plus poussé dans ces petites localités. Je suppose que c'est là qu'il faut commencer. Il faut bien commencer quelque part.

La réalité est que nous sommes inondés.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Lauzon.

[Traduction]

M. Guy Lauzon: Il y a tant à dire.

Le président: Il y a tant à dire et si peu de temps.

[Français]

Je donne la parole à M. Godbout.

M. Marc Godbout (Ottawa—Orléans, Lib.): Merci, monsieur le président.

Il me fait toujours plaisir de revoir d'anciens collègues avec qui j'ai eu la chance de travailler au niveau de la province d'Ontario. Je souhaite la bienvenue également à Mme la présidente.

Il vous sera peut-être difficile de répondre à ma première question, mais je crois que votre vaste expérience pourrait nous être utile. Parlons des différents programmes d'immersion qui existent au pays. On trouve des programmes de français langue seconde, des programmes 50-50 et des programmes d'immersion totale. Je sais qu'à un moment donné, il y avait dans la région des écoles d'immersion complète. Cela a été changé, parfois pour des raisons budgétaires, etc. Nous souhaitons que les enfants soient vraiment bilingues. Si les différents conseils scolaires disposaient de toutes les ressources possibles, quel type de programme leur recommanderiez-vous? Cela a un impact important sur le bilinguisme au Canada. Quel serait le modèle que vous privilégieriez à cet égard?

• (1000)

[Traduction]

Ms. Trudy Comeau: Nous sommes d'avis qu'il n'y a rien de mieux que l'immersion précoce en français. Il y a d'autres modèles qui sont très bons. Dans un monde idéal, avec toutes les ressources voulues et beaucoup de promotions, si chaque étudiant de notre pays pouvait aller à l'école dans sa langue seconde, nous aurions un pays bilingue. Cela prendrait beaucoup de temps et beaucoup de promotion.

J'ai le sentiment qu'aujourd'hui, il y a au Canada plus de familles qui aimeraient inscrire leurs enfants dans des programmes d'immersion qu'il n'y a de programmes disponibles. Quand on demande aux gens, dans les sondages, si le bilinguisme est important pour eux, les chiffres sont renversants : c'est un oui catégorique. Trouvent-ils que c'est important pour leurs enfants? Absolument, et c'est pourquoi nous avons tellement d'anglophones dans notre organisation qui estiment que cela fait partie du Canada, que c'est un élément vital pour nos enfants pour bien des raisons.

Il faut que tous nos étudiants aient la possibilité de s'inscrire dans des programmes d'immersion. Il faut faire de la promotion pour que les parents soient au courant que les programmes existent. C'est une partie importante de nos efforts. C'est simple, nous estimons que la clé, c'est de faire en sorte que tous nos étudiants aient accès à l'immersion en français.

M. Marc Godbout: Quand vous dites immersion précoce en français, voulez-vous dire immersion à 100 p. 100 en français?

Mme Trudy Comeau: Dans un monde idéal.

M. Marc Godbout: C'est ce que je veux savoir—dans un monde idéal.

Ma deuxième question porte sur les garderies. Nous sommes en train de lancer un programme national de garderies. Quels sont vos plans en tant qu'association à ce sujet? Nous savons tous que plus tôt on inscrit des enfants dans un programme de langue, plus rapidement ils apprennent la langue. Je me rappelle d'avoir rendu visite à des enfants qui étaient complètement unilingues en septembre et quand je suis allé les revoir en janvier, en pré-maternelle, ils étaient complètement bilingues. Je n'en croyais pas mes oreilles.

Vous avez dit que vous travaillez avec la Commission nationale des parents francophones qui mettait en place des programmes de garderie. Prévoyez-vous commencer à un âge encore plus jeune que l'âge réglementaire de la scolarité?

M. James Shea: C'est une très bonne question. En bref, si les parents pouvaient obtenir que leurs enfants aient des possibilités d'apprentissage avant l'école, je pense qu'ils l'apprécieraient. La réalité est qu'en tant qu'organisation de parents, nous intervenons auprès des conseils scolaires lorsque ceux-ci offrent des programmes universels. Donc, quoique nous accueillons favorablement les initiatives relativement à l'éducation de la première enfance, Canadian Parents for French en un sens n'a pas pris ce dossier en charge pour l'avenir.

Mr. Marc Godbout: Je crois que vous le devriez, mais c'est à vous d'en décider.

Mme Trudy Comeau: Ce que nous faisons, sur une petite échelle... Nous avons des bulletins dans chacune de nos provinces et parfois même nos sections membres ont leurs propres bulletins. Nous fournissons l'information là où il y a des garderies bilingues disponibles. Nous informons les parents de ces possibilités pour les enfants d'âge préscolaire.

• (1005)

[Français]

M. Marc Godbout: Me reste-t-il encore du temps?

Le président: Vous disposez de deux secondes.

Monsieur Desrochers, vous avez la parole.

M. Odina Desrochers (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Marc, si tu avais fait de la radio comme Françoise et moi, tu saurais que deux secondes passent vite. Quand un réalisateur dit « 15 secondes », c'est déjà terminé.

Madame Comeau et monsieur Shea, je suis très impressionné par les efforts que vous faites pour faire connaître davantage le français. Le programme est-il financé exclusivement par Patrimoine canadien? Avez-vous d'autres sources de revenu?

[Traduction]

M. James Shea: Monsieur le président, du point de vue du financement de Canadian Parents for French comme organisation, si telle était bien la question, nous obtenons un financement de base important de Patrimoine canadien et c'est notre principale source de financement. Nous faisons aussi des campagnes de financement. Nous cherchons à diversifier nos ressources à hauteur de peut-être 10 p. 100 ou 15 p. 100.

De plus, nous cherchons toujours des possibilités de renforcer le programme fédéral. L'année dernière, par exemple, nous avons reçu dans le cadre d'un contrat de l'argent du Bureau du Conseil privé qui nous permet de consulter les intervenants d'un bout à l'autre du pays. Notre financement de base vient de Patrimoine canadien.

[Français]

M. Odina Desrochers: Faites-vous des démarches auprès de chacune des provinces?

[Traduction]

M. James Shea: Canadian Parents for French est établi dans chaque province et territoire. Nous avons une structure; il existe par exemple Canadian Parents for French Halifax. Le bureau provincial est autonome et reçoit aussi de l'argent de Patrimoine canadien. Dans certaines provinces, notamment le Manitoba, le gouvernement provincial verse aussi de l'argent pour appuyer Canadian Parents for French. En Alberta, je pense qu'il y a de l'argent qui vient de la société des loteries. Mais la principale source de financement de notre organisation est fédérale, par l'entremise de Patrimoine canadien.

[Français]

M. Odina Desrochers: Je lisais la préface de votre président, M. Richmond, qui semblait très encouragé par la création du Plan d'action pour les langues officielles. Aujourd'hui, en parlerait-il de la même façon? Êtes-vous satisfaits des montants ou de l'orientation du plan Dion?

[Traduction]

M. James Shea: Dans notre présentation, nous constatons un engagement ferme du gouvernement fédéral relativement au plan Dion. Nous disons qu'il y a peut-être des activités importantes entre le gouvernement fédéral et les provinces, qu'il y a peut-être des arrangements ou des ententes contractuelles, mais que nous ne sommes pas au courant de ces décisions. Nous ne sommes pas parties prenantes du processus. La raison de notre présentation est que nous aimerions qu'il y ait un élément de transparence pour que nous sachions que des sommes fédérales importantes sont versées en Nouvelle-Écosse pour appuyer le français langue seconde.

Nous aimerions être en mesure de suivre cela à la trace et, par l'intermédiaire de nos membres, pouvoir exiger que ces programmes soient maintenus, car il y a des sommes d'argent importantes en cause et nous ne disons pas que cet argent ne sert à rien, mais nous aimerions qu'il y ait de la transparence pour pouvoir suivre le processus du financement, pas nécessairement de Canadian Parents for French, mais par l'entremise des ministères de l'Éducation aux conseils scolaires.

[Français]

M. Odina Desrochers: Vous m'avez dit que la grande majorité de votre financement provenait de Patrimoine canadien. D'autre part, vous n'avez pas répondu directement à ma question sur le Plan d'action pour les langues officielles. Vous sentez-vous un peu coincés de critiquer Patrimoine canadien, parce que régler cela prend du temps et que vous n'avez pas l'argent nécessaire?

Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous parlez de Patrimoine canadien?

[Traduction]

M. James Shea: De mon point de vue, nous sommes très à l'aise.

Canadian Parents for French a un groupe de membres formés de 21 000 parents qui renouvellent chaque année leur adhésion à une organisation, de sorte que la force de notre engagement vient non pas nécessairement du financement, mais plutôt de l'énergie et du dévouement des parents qui veulent assurer le succès de cette mission. En un sens, nous obtenons notre mandat des parents.

• (1010)

[Français]

M. Odina Desrochers: Ça va. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Desrochers.

[Traduction]

La parole est à M. Poilievre.

[Français]

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui. J'aimerais d'abord dire que si on considère que ce comité travaille à créer un Canada vraiment bilingue, vous êtes les témoins les plus importants qu'on ait jamais reçus.

Le bilinguisme n'est pas simplement un principe qui veut qu'il y ait des francophones et des anglophones qui sont totalement séparés. Le but ultime est d'avoir des citoyens qui peuvent parler les deux langues. Je pense que les écoles d'immersion sont l'outil le plus important pour atteindre ce but.

Je connais bien l'importance des écoles d'immersion parce que je suis né dans une région qui est totalement anglophone. Mon père était francophone, mais il lui était très difficile de m'enseigner le français, car il était la seule personne dans ma vie qui était francophone. Tous mes amis, toute ma famille étaient anglophones. Il n'y avait pas d'école d'immersion près de chez nous; c'était trop loin. C'est pourquoi je ne suis pas complètement bilingue aujourd'hui. Nous souhaitons un pays complètement bilingue, et c'est vous et vos écoles d'immersion qui allez nous faire réaliser ce rêve. C'est une question qui me passionne, et je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Une chose me dérange. Il y a un problème relatif au nombre d'enseignants dans les régions anglophones. Comment peut-on augmenter la quantité d'enseignants qualifiés qui peuvent enseigner le français à nos enfants?

[Traduction]

Mme Trudy Comeau: L'un des volets du plan d'action est la promotion de nos enseignants, c'est-à-dire convaincre les étudiants d'écoles secondaires de la valeur de la formation des maîtres, d'encourager les jeunes Canadiens à l'école secondaire à envisager la carrière de l'enseignement. On nous a dit qu'il y a des facultés d'éducation qui n'arrivent pas à combler toutes leurs places. Il y a plus de places disponibles qu'il n'y a de jeunes qui choisissent de se lancer dans l'enseignement.

Cela, pour nous, témoigne du besoin d'en faire la promotion comme une carrière intéressante, une grande carrière, et aussi de travailler avec nos organisations d'enseignants pour qu'ils en fassent eux aussi la promotion. Dans plusieurs sections, nous avons constaté le besoin de faire de la promotion relativement aux conseillers en orientation dans les écoles. Dans certaines sections, on tente même de les rencontrer collectivement comme groupe.

La majorité de nos écoles où il y a des programmes d'immersion en français sont ce que nous appelons des écoles à double vocation, c'est-à-dire qu'on y enseigne en français et en anglais. Nous trouvons que c'est un grave problème quand les conseillers en orientation encouragent les étudiants à se lancer dans diverses professions et qu'ils ne vantent pas vraiment les mérites de la profession d'enseignant, en particulier dans le cas des enseignants de langue française, pas autant qu'ils le devraient. C'est un élément d'information que nous voulons diffuser, à savoir que nous faisons la promotion de cette option de carrière auprès des élèves d'école secondaire.

●(1015)

M. James Shea: Nous venons de lancer une campagne de promotion. Nous avons envoyé des documents à toutes les commissions scolaires au Canada. Nous ciblons les conseillers en orientation. Nous finançons actuellement des annonces à la télévision. Vous les avez peut-être vues au réseau de télévision CBC, par exemple.

[Français]

« J'apprends en français parce que... », « J'enseigne en français parce que... ».

[Traduction]

Nous cherchons donc des occasions d'encourager les jeunes à se lancer dans l'enseignement du français.

Je peux vous livrer un témoignage anecdotique. Je suis allé récemment à Halifax et nous constatons là-bas que des diplômés des programmes d'immersion commencent à revenir comme enseignants. Donc, en un sens, il y a une nouvelle génération de jeunes gens qui arrive pour renforcer le programme.

Et je suppose que nous essayons d'encourager

[Français]

l'enseignement de la langue française dans des programmes d'immersion

[Traduction]

comme choix de carrière pour les jeunes gens. Ce n'est pas la seule option pour les jeunes gens bilingues, mais il est certain que nous encourageons les diplômés des programmes d'immersion à revenir comme enseignants. Je pense que c'est l'une des manières de le faire. Nous pourrions en faire plus. Je pense qu'il y a beaucoup à faire pour faire prendre conscience aux gens de la disponibilité, et nous pourrions avoir une plus grande mobilité des jeunes enseignants d'un bout à l'autre du pays, pour revenir à ce que je disais tout à l'heure. On dirait que nous avons une certaine mobilité sur le plan des échanges internationaux d'enseignants, alors que nous avons quelques difficultés à faire des échanges d'enseignants interprovinciaux.

Les enseignants—j'en suis un moi-même—commencent en un sens à se fixer dans leur carrière et tentent de conserver leur permanence dans une organisation et ils ne veulent pas mettre cela en péril compte tenu de la disponibilité des emplois et je pense que c'est un facteur. Cependant, la capacité de voyager partout au Canada comme professeur de français langue seconde serait certainement un projet novateur et nous serions heureux de recevoir de l'argent pour financer cela.

Le président: Je voudrais rappeler aux députés que nous en sommes à notre troisième et dernier tour de table, à moins que le comité n'en décide autrement. Nous avons donc M. Clavet et M. Simard, après quoi ce sera tout, sauf si vous décidez de poursuivre.

Monsieur Clavet.

[Français]

M. Roger Clavet: Merci.

J'aimerais faire une observation, rapidement. On a nommé quelques outils de promotion de l'apprentissage de la langue un peu plus tôt. Je crois que l'association entre Canadian Parents for French et les Jeux de la Francophonie est une bonne initiative. C'est aussi le cas pour la Commission nationale des parents francophones.

D'autre part, je lisais, à la page 6 de votre rapport, que le théâtre constitue une autre avenue intéressante pour rendre l'apprentissage de la langue française ou d'une langue seconde un peu plus séduisant pour les jeunes. Il faudrait donc encourager encore plus l'utilisation du théâtre. C'est important.

Ce qui me préoccupe le plus est le fait que selon le recensement de 2001, le bilinguisme chez les anglophones de 15 à 19 ans n'était que de 14 p. 100, alors qu'il était de 16 p. 100 en 1996. Cela doit vous préoccuper.

L'association Canadian Parents for French a-t-elle trouvé une solution pour faire face à cette diminution du bilinguisme chez les anglophones, particulièrement chez les jeunes? On sait que les jeunes de 15 à 19 ans sont ceux qui sont susceptibles de devenir bilingues et de respecter le français et l'anglais. En ce sens, ces statistiques vous inquiètent-elles?

M. James Shea: Souvent, quand on a entre 15 et 19 ans, dire qu'on peut communiquer ou en français ou en anglais n'est pas *cool*.

[Traduction]

Et je pense que c'est l'un des problèmes. L'utilité de l'art dramatique se situe au niveau de l'interaction; les jeunes ont la capacité de participer.

Nous avons des préoccupations au niveau secondaire. Les parents ont fait un choix important en décidant que leurs enfants apprendraient le français à l'école primaire et, dans l'ensemble, les enfants n'ont pas leur mot à dire; ce sont les parents qui prennent la décision. Cependant, quand les adolescents arrivent à l'école secondaire, il y a tellement d'autres choix qui leur sont offerts que peut-être ne désirent-ils pas continuer dans un programme d'immersion en français; ce n'est peut-être pas à la mode ou bien ce n'est pas ce qu'ils veulent faire. Malheureusement, ils prennent alors des décisions qui entraînent une baisse...

Nous sommes donc très préoccupés par la baisse ou l'attrition, si l'on veut, au niveau secondaire. Nous aimerions certainement trouver des moyens de faire en sorte que les programmes secondaires permettent aux jeunes de continuer de suivre des cours en immersion en français tout en poursuivant des études débouchant sur des certificats d'études secondaires leur permettant d'aller à l'université de leur choix.

Je pense que c'est une combinaison de besoins. La question de vouloir...

[Français]

Moi-même, à 16 ou 19 ans, je ne voulais pas parler français. Mais à 30 ans, c'était devenu un moyen, et j'aimais bien m'exprimer en français ou en anglais.

[Traduction]

C'est aussi une question d'attitude; celui qui ne veut pas parler une deuxième langue ou qui ne veut pas qu'on s'aperçoive qu'il parle une deuxième langue refuse de s'identifier.

Personnellement, je ne crois pas qu'il y ait une baisse. Mais le recensement se fait par auto-identification : parlez-vous deux langues? Je pense que cela dépend des gens. Je peux choisir de dire que je suis bilingue ou que je ne le suis pas.

[Français]

Si je suis bilingue, je ne le suis pas parfaitement. Qu'est-ce que cela veut dire, être bilingue? Est-ce que cela signifie être parfaitement bilingue? Mon anglais n'est pas parfait.

[Traduction]

Cela dépend donc. Mais parfois, c'est une question de perception de la situation. Un recensement des jeunes qui ont étudié une langue seconde a montré qu'arrivés à l'âge de 21 ans, ils avaient perdu tout intérêt envers cette langue et on a conclu qu'ils n'étaient pas bilingues. Ils auront peut-être l'occasion, à l'âge de 30 ans, dans le cadre de leur carrière, de revenir à cela. Ce qu'on entend dire de manière anecdotique, c'est que si l'on peut donner une base, le potentiel sera toujours là.

Dans notre bulletin, il y a quelques années, nous avons publié une lettre sur le joueur de basket-ball de Vancouver qui était très bon au basket-ball mais pas tellement bon en français. Il a pourtant eu une bourse pour aller étudier en France. Il s'est rendu compte qu'il avait une base. Il a fini par être le négociateur de l'équipe de basket-ball qui a été créée en France et, grâce à son expérience, il a recouvré sa facilité en français.

C'est donc une question d'expérience. La réalité au Canada est que nous voulons donner aux gens une diversité d'expériences pour qu'ils puissent opérer des choix par la suite—moi-même y compris.

• (1020)

[Français]

M. Roger Clavet: Y a-t-il eu une transformation des motivations profondes qui poussent un anglophone à apprendre le français, entre votre génération et celle des plus jeunes qui l'apprennent maintenant? Autrefois, c'était beaucoup pour la culture ajoutée. Aujourd'hui, n'est-ce pas plutôt pour les perspectives de promotion? Sentez-vous un changement dans la motivation profonde d'apprendre une langue seconde?

[Traduction]

Mr. James Shea: Je pense que cela varie.

[Français]

Vous avez conclu que je suis un anglophone qui a appris le français. Je suis peut-être un francophone qui a perdu son français et qui est devenu anglophone. Cela existe.

[Traduction]

C'est donc fonction de l'expérience et je pense que chacun autour de la table aurait une expérience différente. La réalité est que

[Français]

on devrait encourager les anglophones à communiquer en français, même si notre français n'est pas parfait. Le mien ne l'est pas, mais j'ai décidé de donner l'exemple en faisant de la télévision en français.

Le président: Merci, monsieur Clavet. Une dernière intervention, monsieur Simard.

L'hon. Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.): Merci, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue aux invités.

J'aimerais vous poser à peu près 15 questions, mais je vais essayer de les résumer en trois questions.

Premièrement, je voudrais faire un commentaire. Au Manitoba, il y a à peu près 50 000 francophones de souche. Cependant, grâce aux classes d'immersion, il y a 110 000 personnes qui parlent français. Cette situation crée donc une masse critique pour la francophonie dans notre province, ce qui nous aide, par exemple, au niveau de l'appui financier provenant du gouvernement. C'est quand même très important pour la francophonie en général.

Or, une de nos préoccupations est le taux de rétention. On investit dans la formation des jeunes qui étudient en immersion pendant une douzaine d'années, mais malheureusement, par la suite, ils abandonnent. Les Jeux de la Francophonie se tiendront justement à Saint-Boniface cette année. Nous avons donc invité les jeunes francophiles à y participer, ce qui aura pour effet de créer des occasions de parler français et des liens d'amitié qui vont peut-être durer un bout de temps. Cela se situe en dehors du cadre de l'éducation, mais je pense que cela est important pour toute la société.

En Alberta, l'année dernière, des parents ont passé une nuit à attendre à l'extérieur des écoles pour pouvoir inscrire leurs enfants à des programmes d'immersion. C'est un peu comme un concert des Rolling Stones, cela n'a aucun sens. C'est encourageant d'un côté, mais il est décourageant de voir que des parents doivent passer toute une nuit à l'extérieur des écoles pour inscrire leurs enfants. Les fonds de Patrimoine canadien qui seront investis, ou qui sont déjà investis, dans le programme vont-ils permettre de résoudre ce problème?

• (1025)

[Traduction]

Mme Trudy Comeau: Nous espérons que cela réglera le problème. Ce que nous voulons voir, c'est qu'il n'y ait plus de gens qui fassent la queue toute la nuit—et cela n'arrive pas seulement en Alberta. Nous ne voulons plus voir des noms tirés d'un chapeau pour désigner ceux qui feront partie du groupe d'étudiants.

Nous avons en Colombie-Britannique une situation où, si vous avez déjà un enfant inscrit au programme, le frère ou la soeur n'a pas besoin de s'inscrire au tirage au sort. Donc, si c'est votre premier enfant...

Il y a toute cette problématique que nous devrions arriver à surmonter. Le financement aidera-t-il? Nous l'espérons. C'est exactement ce que nous espérons : que l'argent permettra de consacrer plus de ressources de manière que nous ayons la capacité d'enseignement voulue pour accepter tous les étudiants qui veulent s'inscrire à ces programmes.

En même temps, nous ne sommes pas absolument certains que ce soit simplement une question d'argent, car il n'y a aucune transparence au sujet des fonds qui sont dépensés actuellement.

L'hon. Raymond Simard: C'est précisément mon argument. Si nous ne savons pas que les provinces investissent cet argent directement dans les programmes d'immersion, comment savons-nous que cela améliorera la situation? Les provinces versent-elles des fonds équivalents, par exemple, ou bien y a-t-il un ratio sur lequel nous pouvons compter? Par exemple, si le gouvernement fédéral investit un certain montant dans l'immersion, le gouvernement verse-t-il trois dollars pour un? Le savons-nous? Y a-t-il un ratio que nous devrions connaître?

M. James Shea: C'est justement ce que nous disons : nous ne le savons pas.

L'hon. Raymond Simard: Nous ne le savons pas?

M. James Shea: Nous ne le savons pas.

L'hon. Raymond Simard: Les gouvernements le savent-ils?

M. James Shea: Nous croyons que vous le savez.

L'hon. Raymond Simard: Mais il me semble que dans le secteur de l'éducation, nous ne saurions pas combien les provinces investissent dans l'immersion.

Vous autres, vous ne le savez pas?

M. James Shea: Non. D'un point de vue général, ce que nous disons, c'est que si les fonds sont censés servir aux programmes d'immersion, nous voulons nous assurer que l'argent est bel et bien investi dans des programmes d'immersion et qu'il n'est pas...

L'hon. Raymond Simard: ...englouti dans le trou noir de l'éducation.

M. James Shea: ...englouti dans le trou noir des commissions scolaires. Exactement.

Mme Trudy Comeau: Il y a aussi une autre question. Quand on a une classe de 27 élèves et que le professeur parle français, cela veut dire que la classe coûte plus cher que si le professeur parlait l'anglais. Je ne le crois pas. C'est donc une autre question.

[Français]

L'hon. Raymond Simard: En ce qui a trait aux nouvelles ententes que nous allons signer, il faut absolument qu'il y ait des critères d'imputabilité. Également, nous devrions déterminer les fonds que nous voulons investir, ainsi que les résultats mesurables.

[Traduction]

M. James Shea: Le plan d'action réclame des rapports annuels.

L'hon. Raymond Simard: Oui.

M. James Shea: Nous n'en avons pas vu un seul.

L'hon. Raymond Simard: En effet, c'est un problème.

[Français]

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Simard.

Nous avons le temps de faire un autre tour. Ceux qui le veulent peuvent donc poser une dernière question, rapidement.

Monsieur Vellacott, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Maurice Vellacott: Je suppose que vous n'avez pas ce document, mais dans nos notes d'information, je vois ici un tableau ou un graphique, à la page 4, intitulé « Tableau 2 : Dépenses du ministère du Patrimoine canadien pour l'appui de l'enseignement du français comme langue seconde, français de base et immersion, 1985 à 2003 (Canada, sans le Québec) ». Au sujet de la question du financement, je trouve cela très intéressant de vérifier le montant du financement en remontant jusqu'en 1985-1986. J'accepte que nous devons savoir et qu'il doit y avoir reddition de comptes quant à l'utilisation de cet argent.

Pour votre information, j'ai ici, à partir de... Le creux du financement a probablement été atteint en 1996-1997. Vous pourrez probablement deviner à quel parti j'appartiens d'après les commentaires que je fais maintenant. Pendant toutes les années du régime conservateur, à partir de 1987-1988, le montant a augmenté, passant de 55 millions de dollars pour atteindre 70 millions de dollars en 1991-1992. Ensuite, sous le gouvernement libéral, à partir de 1992-1993, il y a eu une baisse continue pour atteindre un creux de 40 millions de dollars en 1996-1997. Nous sommes donc passés d'un sommet de 70 millions sous le gouvernement conservateur en 1991-1992 à un creux de 40 millions en 1996-1997.

Même en excluant la question de savoir où va tout cet argent—et je vous félicite pour cela, comme mon collègue Raymond l'a fait, et je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus—aujourd'hui, nous oscillons autour de 40 millions de dollars ou un peu plus. Étant donné que le montant est passé de 70 millions de dollars sous le régime conservateur à 40 millions de dollars ou tout juste un peu plus aujourd'hui, je veux vous demander quelle a été l'importance de ce facteur. Dans quelle mesure cette baisse du financement a-t-elle été importante, en termes de soutien à l'enseignement du français langue seconde?

• (1030)

M. James Shea: Je ne peux pas commenter les statistiques que vous citez, car il me faudrait les étudier.

M. Maurice Vellacott: Cela vient du ministère du Patrimoine canadien. C'est tiré de leur rapport annuel.

M. James Shea: La réalité est qu'il y a eu au fil des années une importante contribution fédérale pour établir d'un bout à l'autre du pays des commissions scolaires en français langue première et pour appuyer l'enseignement du français langue seconde. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas d'argent. Nous disons que dans le contexte du plan d'action, qui réclame que les parents participent au processus, nous aimerions avoir une instance où s'adresser, à mesure que les décisions sont prises, pour savoir combien d'argent est dépensé, quelles provinces en bénéficient et ce qu'elles en font, de manière que nous puissions ensuite transmettre ces renseignements aux conseils scolaires, que ce soit à Halifax ou au Labrador, et leur dire que les commissions scolaires doivent être tenues comptables de ces montants fédéraux qui sont versés à l'appui de l'enseignement du français langue seconde.

Voilà ce que nous réclamons à titre de groupe de défense des droits des parents et nous aimerions pouvoir entrer dans les détails de ces services.

M. Maurice Vellacott: Si vous aviez cette reddition de comptes, cette possibilité de suivre l'argent à la trace, seriez-vous en faveur d'une augmentation pour revenir au niveau de l'époque du Parti conservateur en 1990-1991? Si vous aviez ce mécanisme ou régime de reddition de comptes, appuieriez-vous une augmentation de 80 p. 100 pour revenir au niveau de 1991-1992 et pensez-vous que ce serait une bonne chose?

M. James Shea: Nous croyons que d'importants changements novateurs pourraient avoir lieu. Nous croyons que, tout comme il y a des plans d'action, il pourrait y avoir d'autres stratégies. On pourrait donner une formation importante aux enseignants de français de base. Des sommes importantes pourraient être consacrées au perfectionnement des enseignants, parce que dans certains cas, ce que nous faisons ne fonctionne pas bien et nous devons donc trouver d'autres manières novatrices. Nous aimerions que de l'argent soit investi dans des projets pilotes, du point de vue de l'option du français intensif—pour appuyer d'autres possibilités, pour trouver de nouvelles manières d'aborder la question, parce que dans certains cas, 45 minutes par jour, cela ne donne rien, et il faut envisager une variété d'autres manières de procéder. Pour permettre aux commissions scolaires d'innover, il faudra débloquer des ressources financières.

M. Maurice Vellacott: C'est évidemment les deux.

M. James Shea: Bien sûr. La réalité est que si l'on devait augmenter le financement, nous nous en féliciterions.

M. Maurice Vellacott: S'il y avait reddition de comptes, bien sûr.

M. James Shea: Absolument, oui.

Le président: Merci.

Y a-t-il d'autres brèves interventions?

Monsieur Godbout.

[Français]

M. Marc Godbout: Je serai bref, monsieur le président. Auparavant, je n'ai pas eu assez de temps. Je vais donc terminer.

Les ressources didactiques et pédagogiques constituent un gros problème à l'extérieur du Québec. Comme c'est un problème pour les conseils scolaires de langue française, cela doit aussi être un problème pour les programmes d'immersion. Le plus gros centre de production et de distribution est ici, à Ottawa, et il se nomme le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. Avez-vous des liens avec ce centre, ce qui élargirait son mandat et vous donnerait accès aux ressources pédagogiques dont vos enseignants ont sûrement besoin et qu'ils ont beaucoup de difficulté, comme les écoles francophones, à obtenir? Avez-vous des plans au niveau des ressources pédagogiques? Telle est ma question.

[Traduction]

M. James Shea: Vous savez qu'il y a là un domaine d'enseignement spécifique et nous travaillons en partenariat avec l'Association canadienne des professeurs en immersion et l'Association canadienne des professeurs de langue seconde. Nous avons signé des partenariats avec les deux et nous nous rencontrons régulièrement, mensuellement. Quels que soient les problèmes de ressources dans ce domaine d'enseignement, nous nous plaçons en position d'appuyer leurs requêtes. Nous encourageons l'innovation pédagogique, mais ce n'est pas nous qui sommes les professeurs novateurs. Nous travaillons donc avec les principales organisations d'enseignants pour s'assurer qu'elles aient des ressources disponibles.

La réalité est qu'il pourrait y avoir des ressources beaucoup plus considérables consacrées à l'enseignement du français langue seconde d'un bout à l'autre du pays, idéalement, et ce serait bien si nous avions d'autres centres de ressources.

• (1035)

Mme Trudy Comeau: Comme je l'ai déjà dit, un peu partout au Canada, il y a des centres de ressources dans diverses provinces qui sont accessibles à la fois aux professeurs de français langue première et de français langue seconde, mais je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de dialogue. L'un des rôles que nous pouvons jouer est de dire qu'au Manitoba, il y a là un excellent centre de ressources... Surtout maintenant que tout est en ligne, c'est beaucoup plus facile d'avoir accès à l'information. Mais il semble qu'il y ait très peu de circulation de l'information d'un bout à l'autre du pays.

M. Marc Godbout: Ils seraient en faveur de tels partenariats.

Mme Trudy Comeau: Absolument, oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Godbout.

Merci à vous tous, merci beaucoup d'être venus aujourd'hui et d'avoir pris le temps de répondre à toutes nos questions.

[Français]

Ce témoignage est très important et il nous aidera beaucoup à préparer notre rapport. Nous vous félicitons pour tout ce que vous faites.

Nous devons nous réunir de nouveau mardi, en principe. Nous pensions recevoir M. Bélanger, mais ce n'est pas possible. Nous avons rejoint deux autres organismes, mais nous n'avons pas encore reçu de confirmation. Il est possible que la rencontre de mardi soit reportée et que nous recevions la commissaire aux langues officielles, Mme Adam, jeudi. Il est toutefois possible que nous

recevions une confirmation de Santé Canada pour mardi. Vous le saurez d'ici la fin de la semaine, donc d'ici demain.

[*Traduction*]

Une fois de plus, je vous remercie beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.